

## R E S O L U T I O N

---

Il est proposé par le docteur J.A.Pinault,  
secondé par le docteur J.P.Lantier,

- 1o. Attendu qu'il existe à l'heure actuelle une certaine agitation au sujet de la préparation exigée des candidats à l'étude de la chirurgie dentaire;
- 2o. Attendu que cette épineuse question des qualifications intellectuelles fut réglée en 1927-28, à la satisfaction de la profession, de la Faculté et des universités.
- 3o. Attendu qu'en ressuscitant d'anciennes dissensions, cette agitation pourrait créer des emuis sérieux à l'université et à la profession.

### IL EST RESOLU:

Que la Faculté maintient sa décision, confirmée par l'université, d'exiger le baccalauréat en septembre 1933.